



L'engagement étudiant

Dossier coordonné par Gérard Lauton

Le mouvement contre la loi « *Liberté et Responsabilités des Universités* » a mis une nouvelle fois sur le devant de la scène les étudiants comme acteur social.

Avec certes des inégalités, l'ampleur et la diversité de l'engagement étudiant sont manifestes : défendre les droits et libertés, s'insurger contre la loi du plus fort, dénoncer des conditions dégradées de vie et d'études ou monter des projets associatifs de solidarité. Pourtant, le contraste est frappant entre la hauteur de cet engagement et la place exiguë concédée aux étudiants et à leurs représentants sur le terrain même de l'établissement et des cursus. Stigmatiser l'absentéisme d'élus étudiants dans les conseils est plus facile que les aider à s'impliquer sur les enjeux qui les concernent.

Invoquer le différentiel de compétence pour ne pas inviter les délégués de filière à des bilans pédagogiques ne contribue guère à leur motivation. L'engagement étudiant dans le cursus passe par une autre relation pédagogique, à la mesure des exigences d'une citoyenneté étudiante du XXI^e siècle. C'est une revendication du SNESUP !

Regard sur la jeunesse étudiante comme acteur social

→ par Michel Fize⁽¹⁾, sociologue au CNRS

Conditions d'étude et perspectives d'emploi, conditions de vie – santé, logement, autonomie – sont les ingrédients du malaise existentiel des étudiants qui s'exprime dans un vif désir de participation sociale que le pouvoir cherche à contourner.

Un an et demi après le mouvement anti-CPE (Contrat première embauche), la jeunesse étudiante descend à nouveau dans la rue.

De quoi est-il réellement question avec l'actuel mouvement de protestation ? De la mise en cause de la loi Pécresse sur l'autonomie des universités, qui dispose que, d'ici à cinq ans, toutes les universités accèdent à l'autonomie en matière de budget et de gestion de leurs ressources humaines et puissent devenir propriétaires de leurs biens immobiliers ? De prime abord, c'est bien cela.

Cette loi déclenche aujourd'hui nombre d'inquiétudes chez les étudiants : que cette autonomie, ouvrant largement l'université aux capitaux privés, ne soit qu'une privatisation déguisée de l'université, s'accompagnant d'une sélection après le bac, d'une augmentation des droits d'inscription, de la disparition des filières non rentables, que la mission d'insertion professionnelle désormais dévolue à l'université ne soit, quant à elle, qu'un processus de déqualification et de précarisation. La crainte étudiante, au final, est celle d'une rupture du principe de « l'égalité des chances » et de la réussite des étudiants devant les études. C'est donc bien au nom de la défense d'un principe éminemment républicain, d'un principe politique par excellence, que les étudiants mènent leur mouvement de grève, avec ou non occupation des bâtiments universitaires ou blocage de leur entrée.

Mais au-delà de la contestation d'un texte, de quoi est-il réellement question chez les étudiants en colère ?

D'une inquiétude grandissante, plus large, devant un présent difficile et un avenir incertain. Les discussions avec les étudiants font apparaître en effet un véritable malaise existentiel : nous pouvons à cet égard parler de « misère étudiante » ; les indicateurs en sont connus.

Le premier est la quasi-obligation de travail salarié pour les trois quarts des étudiants (dont 9 % seulement dans une activité correspondant à leurs études), un peu plus de



La jeunesse étudiante et lycéenne, composante visible du mouvement social général.

70 % travaillant toute l'année (à temps plein ou non), la part des étudiants-travailleurs augmentant avec l'âge. Avec pour conséquence observée que l'activité professionnelle pénalise le cursus universitaire d'un étudiant sur cinq.

Le second indicateur est la rareté et la cherté du logement étudiant : peu de rési-

dences universitaires (pas toujours en bon état de surcroît) et peu de logements privés accessibles en raison de leur coût élevé. Rappelons que sur les 2,2 millions d'étudiants, 1,3 million vit hors du

cocon familial (mais 26 % seulement sont autonomes de leurs parents) : 54 % louent de tous petits appartements (chambres ou studios) ou occupent des résidences privées et 20 % sont dans des logements universitaires. Devant la pénurie de logements, les étudiants recourent soit à la colocation

soit à la débrouille (on loge dans une caravane, un mobil-home ou chez l'habitant). Le troisième et dernier indicateur est la dégradation de l'état de santé de nombreux étudiants (qui consultent peu).

De quoi est-il encore réellement question avec ce mouvement ? D'un désir très fort de participation sociale.

Depuis le mouvement étudiant de 1986 contre le projet Devaquet, et de celui de 1995 qui a ouvert la porte au grand mouvement social – avec les conséquences politiques que l'on sait (la démission du Premier ministre Alain Juppé), chaque mouvement traduit mieux ce désir des étudiants de ne plus « compter pour du beurre » dans la réflexion politique en cours : on notera à cet égard que chacune des protestations publiques de la jeunesse étudiante semble apporter sa pierre à la reconstruction d'une conscience politique (au sens *citoyen* et non *idéologique* du terme). Le mouvement du printemps 2006 avait déjà clairement confirmé cette avancée, mettant mieux en

▼
La crainte étudiante est celle d'une rupture du principe de « l'égalité des chances ».
▲

lumière également l'écart croissant entre les syndicats étudiants dits « représentatifs » et la « base », inorganisée ou organisée autrement, à la fois plus virulente dans ses revendications, plus autogestionnaire dans son fonctionnement. Aujourd'hui, comme en 2006, la ou les « coordinations nationales étudiantes », formée(s) – par principe – de membres égaux en droits et en responsabilités, jouent un rôle majeur de pilote, d'aiguilleur, dans le cadre d'assemblées générales décisionnelles (avec même, ici ou là, votes à bulletins secrets). La démocratie participative a bel et bien pénétré l'univers étudiant.

Les étudiants, et aujourd'hui les lycéens, semblent donc résolus à s'inscrire dans le mouvement social général, qu'il s'agisse de la contestation du projet gouvernemental de réforme des régimes spéciaux de retraite, ou des revendications d'une amélioration du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Là se loge véritablement la nouvelle conscience politique estudiantine évoquée plus haut. Une attitude qui n'est pas sans rappeler celle des étudiants de 1968 cherchant à rallier et à se rallier les travailleurs en grève (on se souvient de la fameuse rencontre de Boulogne-Billancourt, n'ayant pu donner les résultats escomptés : la jonction entre les étudiants et le

▼
**Une volonté des étudiants
 d'être considérés
 comme des acteurs sociaux
 à part entière.**
 ▲

monde ouvrier). À l'évidence la maturation politique des jeunes se renforce au fil des ans.

Cette attitude, inédite à cette échelle, est intéressante en ce qu'elle fait sortir le mouvement universitaire de sa seule dimension « corporatiste » (qui n'en reste pas moins légitime). Il y a volonté des étudiants d'être considérés comme des acteurs sociaux à part entière. Se renoue ainsi, à cette occasion, même timidement, une solidarité des générations que l'on avait eu tendance à oublier quelque peu ces quatre dernières décennies. Les plus jeunes viennent ainsi au secours ou en soutien de leurs aînés ; les lycéens défilent aux côtés des étudiants, les étudiants aux côtés des salariés. ●

1. Auteur de : *Le Livre noir de la jeunesse*, Éd. Les Presses de la Renaissance, coll. « Petite Renaissance », 2007, michel.fize@club-internet.fr

Filles dans l'enseignement supérieur

→ par Louis Gruel,
 chargé de mission à l'OVE⁽¹⁾

**Bien que surreprésentées
 parmi les bons élèves,
 les filles cèdent leur suprématie
 aux garçons lors
 de la sélection des élites.**



On peut brièvement rappeler qu'en 1900 le taux de féminisation des universités françaises était de 3 % mais que depuis 1983 les filles sont majoritaires dans l'enseignement supérieur : elles sont proportionnellement plus nombreuses à accéder aux classes terminales des lycées, plus nombreuses, parmi les candidats au baccalauréat, à obtenir le diplôme, enfin plus nombreuses, parmi les bacheliers, à s'engager dans des études supérieures.

La supériorité manifestée par les filles depuis l'école élémentaire, où elles redoublent plus rarement que les garçons, se confirme dans l'enseignement supérieur dit « de masse » : les étudiantes obtiennent plus fréquemment que les étudiants un diplôme au moins égal à la licence. Il n'y a là aucun mystère : lors des premières années universitaires de lettres, sciences, droit ou sciences économiques, ou bien encore en IUT ou STS, elles sont proportionnellement bien plus nombreuses à réviser leurs cours régulièrement, à respecter un emploi du temps strict, à limiter les sorties sans liens avec la formation suivie, à s'interdire de « sécher » : en règle générale, elles consacrent ainsi plus de temps au travail scolaire que les garçons.

On observe cependant que si les filles sont toujours surreprésentées parmi les bons élèves, elles cessent de l'être parmi les meilleurs et en définitive elles cèdent leur suprématie aux garçons lors de la sélection des élites. Deux mécanismes se conjuguent pour opérer une sorte de renversement des excellences.

Le premier est bien connu. Dès le lycée, les filles choisissent moins que les garçons les filières scientifiques les plus formalisées, et même lorsqu'elles obtiennent un bac S avec mention, elles choisissent moins souvent la filière prépa scientifique-école (*a fortiori* « Grande École ») d'ingénieur.

▼
**La pesanteur
 des modèles
 traditionnels de
 socialisation favorise
 l'abandon par les filles
 de la suprématie
 scolaire.**
 ▲

Le second a particulièrement été mis en évidence par les enquêtes de l'OVE. Dans les formations les plus sélectives, les plus exigeantes en mobilisation studieuse, en particulier en classes préparatoires, les garçons limitent et sélectionnent autant leurs loisirs que les filles. En revanche celles-ci consacrent plus de temps aux tâches domestiques

(lavage du linge, cuisine) et cette inégalité s'accroît sensiblement avec la progression en âge et dans les niveaux de cursus.

Corrélativement, les filles s'émancipent plus tôt de la tutelle familiale, entrent plus jeunes dans une vie de couple, assument plus précocement leurs propres responsabilités parentales, s'orientent plus fréquem-

ment vers des professions moins rémunératrices mais aussi moins exigeantes en temps professionnel, plus compatibles avec l'investissement familial.

La pesanteur des modèles traditionnels de socialisation favorise ainsi leur abandon de la suprématie scolaire au niveau des études doctorales et dans les filières exigeant que les études constituent une priorité exclusive.

Le fait que l'on retrouve au sommet des carrières privées et publiques, aussi bien dans les états-majors ou conseils d'administration des grandes entreprises que dans les grands corps de l'État, une écrasante majorité d'hommes (de l'ordre de 95 %) s'esquisse ainsi à l'intérieur même du système éducatif⁽²⁾. ●

1. Informations et documents : <http://www.ove-national.education.fr>

2. Une version « chiffres à l'appui » de cet article est parue sous le titre « Amphis, discothèques et lave-linge » dans *OVE Infos* n° 15.

Six témoignages au cœur des études

→ par Gérard Lauton

Le recueil de données sur la vie étudiante à partir d'un échantillon « représentatif » est un métier. Les six témoignages relatés ci-après ont une autre fonction en relatant des expériences qui jettent une lumière crue sur des aspects des cursus révélateurs de l'urgence des changements attendus dans les conditions d'études.

❶ Les transitions Lycée-Université, Licence-Master... : des caps difficiles à passer ? Des satisfactions ? Quelle image de l'enseignement supérieur à ce stade de ton parcours au regard de tes attentes ?

Mathieu fait état d'un passage réussi pour lui-même en fac de droit, mais de grandes difficultés pour une majorité de jeunes jetés dans la « jungle », exposés à l'échec et à l'abandon en se disant qu'un tel domaine n'est « pas fait pour eux », qu'ils s'en faisaient une autre idée. Avec un désarroi d'autant plus grand qu'il n'y a pas vraiment d'accueil de la part de la faculté, et que l'enseignement de première année reste assez abstrait.

Laure peut comparer le contexte de l'IUT où 120 étudiants sont dotés d'un bon encadrement, avec celui de la licence où il reste insuffisant, y compris au plan administratif : à l'IUT, on est pris en charge sur ce plan ; pour un même effectif en L3 à la fac, chacun doit un peu s'administrer soi-même.

Youssef observe qu'en passant du lycée à l'université, les rythmes sont plus lents, mais qu'il y a moins d'heures et moins de suivi. Ceux qui sont d'emblée à l'aise dans la méthodologie universitaire ont des chances majorées, les autres peuvent être vite dépassés.

Édith a été ravie de quitter le lycée, de connaître d'autres rythmes, de pouvoir se consacrer davantage aux matières de son choix et d'avoir les coudées franches dans le cadre du travail personnel. Elle s'est bien adaptée au système dual Cours-TD conçu de la théorie vers l'application. En revanche, la migration vers trois sites géographiques tout au long du parcours et les groupes de TD à

géométrie variable rendent difficile de trouver ses marques. Personne ne vient en aide à l'étudiant, s'il ne formule pas une demande expresse.

Sandra a connu des filières à effectifs réduits comparables à ceux d'une classe de lycée, où l'on est moins perdu que dans un grand amphithéâtre. Elle a choisi d'emblée la mention STPI5 pour son caractère transversal et en même temps finalisé, incluant des savoirs technologiques. C'est à la faveur d'une journée portes ouvertes qu'elle a découvert la filière d'ingénieur dont elle est en passe d'être diplômée.

Antony a rebondi d'une MathSup vers le DEUG-2A d'un IUP « Métiers du Sport » adossé au STAPS, dont les rythmes et les contenus lui ont bien convenu, avec des contenus d'enseignement qui l'ont conduit à s'engager dans l'Ingénierie des Événements Sportifs.

Commentaire

Question révélatrice, au-delà des conditions d'études, des espérances et des craintes vécues bien en amont de l'arrivée à l'université. À des degrés divers, c'est un « ouf » de soulagement à l'idée de quitter le lycée, de s'affranchir de certaines matières plus subies que choisies, et surtout d'accéder enfin à sa liberté de jeune adulte en fuyant un ensemble de contraintes souvent vécues comme infantilisantes.



Mathieu, 19 ans, est en L1 de Droit avec un module de droit européen pour devenir juriste d'entreprise.

Contradictoirement, il y a chez certains une crainte de rompre avec l'univers familier de la classe et de se risquer dans un espace redouté pour son anonymat, où l'on peut être noyé dans la masse sans interlocuteur. Échapper à un contexte trop scolaire est stimulant pour qui aborde avec une passion en tête cette arrivée à l'université rimant avec une autonomie enfin concédée. Certains contextes d'organisation des cursus sont anxigènes quand il y a des rapports distants entre équipe pédagogique et étudiants, doublés d'amphis surchargés. En d'autres lieux, on fait effort – pour partie grâce à des moyens adaptés – pour être disponible voire prévenant envers l'étudiant qui, dès lors, ressent le double avantage d'un encadrement soutenu et d'une précieuse autonomie.

❷ Les conditions d'études : pédagogie, soutien, accompagnement, cours en ligne, évaluation. L'existant et ce qu'il faudrait ?

Mathieu souhaiterait un véritable accueil pédagogique dans la filière juridique, avec une anticipation par des visites dans les lycées. Il se félicite de la stabilité des groupes de TD, permettant de mieux se connaître, avec un horaire supérieur à celui de Paris II-Assas. Sur l'évaluation, il observe que les exigences des chargés de TD et les façons de noter les copies d'examen sont très disparates. Aucun cours n'est jusqu'ici mis en ligne. Le taux d'échec se situe à 83 % en fin de L1...

Laure a été confrontée lors de son passage du département d'IUT au L3 de la fac des



Youssef, 20 ans, est étudiant en L1 d'Économie et vise les métiers liés au domaine de la finance.

Sciences à un moindre encadrement, à la difficulté d'organiser son travail personnel quand on habite loin et à des TP méritant d'être modernisés et à une salle informatique constamment débordée.

Youssef décrit un certain mal-vivre dans un amphithéâtre de 300 avec une part de cours magistraux parfois dénués d'intérêt sur le plan des contenus et surtout de l'élocution. En revanche, les TD à 30 offrent un cadre acceptable et l'évaluation semble adaptée aux objectifs du cursus.

Édith observe qu'il faut souvent sauter

d'un site à l'autre, que la bibliothèque est fermée le samedi, ce qui oblige à se rendre dans d'autres lieux pour l'accès aux documents. L'emploi du temps se prête à l'engagement dans un travail salarié. Les enseignants sont accessibles, mais chacun dans sa matière : pas d'enseignant référent. Les projets et les évaluations restent assez scolaires avant le master.

Sandra a bien vécu le DEUG STPI marqué par une interdisciplinarité inhérente à l'étude d'objets et de situations relevant d'une démarche technologique, à l'opposé d'une pluridisciplinarité de façade à caractère juxtaposé. Mais elle a ressenti un peu d'isolement du fait de son implantation dans un site géographique en développement. Comme d'autres étudiants relevant de la classe moyenne et n'ayant pas droit à une bourse, elle a dû travailler pour financer ses études. Elle voit un contraste entre certains TP obsolètes de la Fac des sciences faute de moyens et d'autres qu'elle fréquente en médecine, plus

modernes et bénéficiant du potentiel clinique de l'hôpital Henri-Mondor.

Antony a bénéficié des enseignements de culture générale du Sport avec leurs outils spécifiques qui ont permis une prise de recul sur sa future activité, de pair avec sa fonction de président du BDE6. Mais certains enseignements ont été décevants, loin de la maquette, ou bien tristement récités, parfois usurpés de la part d'enseignants prétendant être spécialistes de tout et abusant les étudiants sur leurs perspectives réelles de débouchés.

Commentaire

Cette question renvoie aux conditions d'accueil au quotidien, à la façon dont les étudiants sont censés circuler et « se poser » dans les lieux qui leur sont dévolus. D'immenses progrès sont à accomplir là où il faut s'armer de patience pour occuper un coin de table en bibliothèque sans espace d'échange où se parler, sauf au gré de salles de TD fortuitement libres ou dans

le refuge ultime de la Cafétéria du CROUS. Les étudiants repèrent très vite qu'un plateau technique de Travaux Pratiques est composé d'équipements obsolètes. Ils savent faire la part des cours innovants ou ennuyeux, et ne rejettent pas a priori l'ambivalence dès lors que son effectif autorise un peu d'interactivité (120 semble être un maximum). Tels les spectateurs d'un cinéma dont le projectionniste n'aurait aucun retour sur la qualité du rendu (panne de son, images brouillées, chaleur excessive...), les étudiants parfois désertent le cours faute de pouvoir formuler leurs suggestions. Ils sont pourtant capables de prouesses sans ménager leur temps, quand ils sont mis au défi d'entamer un projet et de faire preuve d'initiative dans un enseignement « par la recherche ». Sans nier la nécessité de faire « des gammes », ils aimeraient être plus souvent invités à jouer des morceaux improvisés. Enfin, cette question est intimement liée aux conditions de vie (emplois du temps, travail salarié...).

📌 Le projet personnel et professionnel, en abrégé « PPP » : la fac aide-t-elle à le formuler ? Les contenus des cours sont-ils en phase avec tes objectifs ?

Mathieu n'a pas eu droit au « PPP » dont il trouve l'idée intéressante, mais la spécialisation en droit est repoussée en fin de M, voire après pour devenir avocat, etc. Ce serait bien de présenter aux étudiants la gamme des métiers du domaine juridique.

Laure a connu le « PPP » en IUT avec une soutenance sur l'étude réalisée, qui pourrait être mieux encadrée par un enseignant référent par groupe de cinq étudiants. Elle a dû faire sa 2^e année de DUT en Alternance pour financer ses études. Elle préconise aussi un enseignant référent par groupe de TD.

Youssef n'a pas de PPP du moins en L1 où l'objectif de l'administration lui semble être clairement un certain taux de sélection, ce qui ne concourt pas à l'obtention d'améliorations. Les contenus lui semblent conformes à ses objectifs, notamment ceux des maths pour la finance.

Édith a formulé son PPP en découvrant l'enseignement d'histoire de l'art qui l'a encouragée en rendant visibles les métiers correspondants. Le M-Pro de Lille III a été moins convainquant sur ce point.

Sandra a bénéficié du module PPP en L3 avec des contacts dans le secteur professionnel des biotechnologies, passant par un exposé et par la production d'un poster. Les contenus d'enseignement lui ont semblé conformes à ses objectifs, et le stage industriel a été très positif.

Antony aimerait que l'aide au projet professionnel aille plus loin, y compris jusqu'à l'aide à l'insertion voire à la création d'entreprise. L'université pourrait sur ce dernier point prodiguer une aide à ceux qui veulent créer leur boîte en jouant un rôle de pépinière de jeunes entreprises. On sait bien que c'est le premier pas qui est difficile : trouver son premier emploi, créer sa boîte, réaliser sa première embauche, de préférence parmi ceux qu'on a côtoyés dans son cursus... L'université pourrait aider le jeune diplômé à trouver un local, un premier équipement, comme le font des écoles de commerce. Cela mobiliserait les enseignants de la profession qui pourraient jouer un rôle actif dans le suivi de ces initiatives.



Édith, 25 ans, a fini deux M2 en « Histoire de l'Architecture » et « Gestion de sites de patrimoine ».



Sandra 24 ans est en École d'Ingénieur de BioSciences (3 A) après un DEUG « STPI » et un L3 de Biologie.

Commentaire

Ici apparaît le grand écart entre les contextes où existe un « PPP » organisé comme module du cursus accompagnant l'étudiant dans la formulation de son projet, et ceux où chacun est renvoyé à des données recueillies tant bien que mal et à des contacts tributaires du profil socioculturel de son entourage. Sur les contenus des enseignements, les témoignages font état d'une certaine satisfaction, en prenant soin de distinguer le fond et la forme.

Cela vient contredire la violente campagne de dénigrement des grands médias volant au secours de la loi LRU, qui invitent dans tous leurs débats les sempiternels déclinologues... Jean-Robert Pitte, président de « La Sorbonne » ; l'ancien président de Paris VI Gilbert Béréziat ; l'ancien ministre Claude Allègre...

Place et voix au chapitre des étudiants dans la filière : sont-ils invités à dire leur avis (organisation et déroulement de l'année, modes d'évaluation), à participer à des réunions de bilan (équipe pédagogique, pré-jurys) ? Quels rôles pour des délégués étudiants de groupe ou de filière ?

Mathieu précise qu'il n'y a pas de délégués de filière ni de réunion pédagogique en présence d'étudiants. Ces derniers sont réduits à prendre des notes sur les cours. Les associations s'efforcent de pallier cette carence qui porte aussi sur l'information : critères de choix d'options, activités du SUAPS... Ainsi, l'UNEF joue-t-elle de fait un rôle de lien social et d'information en se faisant parfois le relais de la scolarité.



Laure, 21 ans, est en L3 « Sciences de la Vie et de la Terre » après un DUT Biologie, vers la recherche ou l'enseignement

Laure observe que les étudiants ne sont guère conviés à participer aux décisions, et que peu de cursus se dotent de délégués de filière. En outre, il n'y a aucun local pour s'entretenir de quoi que ce soit. Il faut changer les mentalités, tant côté étudiants que côté enseignants.

Youssef fait état de délégués de groupes de TD, qui ont peu de moyens pour s'organiser, sont consultés sur des questions d'emplois du temps, jamais sur le déroulement ni sur les bilans du cursus ; ces derniers se résument trop souvent au non-dit de la « fatalité » des 40 % d'échec en fin de L1.

Édith n'a vu ni délégués étudiants, ni réunions de bilan de L1 à L3. Plus facile en M1 (effectif de 15), la concertation a été malaisée de L1 à L3 vu le système des groupes de TD variables qui minent la vie collective en empêchant les gens de se rencontrer.

Sandra a eu chaque année des délégués, pas toujours diligents pour interpellier le prof. La concertation est développée en filière d'ingénieur où l'on sollicite des retours. Pas ou peu de réunions de bilan, qui seraient pourtant utiles pour offrir le regard étudiant sur la formation, repérer des situations personnelles difficiles et instaurer un meilleur contact élève/prof. Elle souligne l'utilité du BDE assurant une liaison entre étudiants des trois promos qui sinon ne feraient que se croiser, et qui ainsi peuvent rapprocher leurs vues sur les enseignements.



Antony 24 ans, diplômé d'IUP « Métiers du Sport », crée une « TPE2 » d'ingénierie d'événements sportifs.

Antony dit qu'il faut s'inviter faute d'être invité à s'exprimer sur le cursus ; il faut se battre pour se faire entendre. Ainsi, il a fallu interpellier l'équipe pour récupérer les diplômes d'Ingénieur-Maître qu'elle n'avait pas spontanément préparés faute de temps à y consacrer. Les étudiants ne sont associés à aucun bilan pédagogique.

Commentaire

Cette question est presque provocatrice, tant elle apparaît incongrue au regard de la pauvreté notoire, voire de l'inexistence des pratiques en question.

Sauf exceptions dans des cas de petits effectifs, il est rarement procédé à la mise en place de délégués étudiants et, lorsqu'ils existent, leur rôle se cantonne souvent à celui de courroie de transmission sur les questions pratiques de changements d'emploi du temps, ce qui est au demeurant fort utile.

Pourtant, les collègues ayant fait le choix d'impliquer les délégués étudiants dans des épisodes de projets ou de bilan pédagogique, voire de pré-jurys du cursus, disent à quel point leur implication est riche de possibilités de remédiation auprès du groupe auquel le délégué vient rendre compte, et de points de repère pour s'efforcer de traquer l'échec et l'abandon.

Les clauses d'une telle relation étudiants-enseignants, en y associant aussi les BIATOSS, peuvent être mentionnées dans le projet d'établissement.

1. « STPI » : Sciences et Technologies pour l'Ingénieur.
2. « TPE » : Très Petite Entreprise.
3. « ISBS » : Institut Supérieur des Biosciences.
4. Actuellement : une course européenne de chiens de traîneau dans les Alpes...
5. Le STPI a été rayé de la carte du LMD par la DGES hostile aux enseignements technologiques en Licence « générale »...
6. Bureau des élèves (ou des étudiants).
7. Cf. Dossier publié sur le thème de l'orientation dans le numéro 5DU.

Mathieu est en Droit, **Sandra** en Médecine (ISBS⁽³⁾), **Laure** en Sciences et Technologie, **Antony** a fait ses études en Métiers du Sport et s'occupe de couvrir des événements sportifs⁽⁴⁾. Tous les quatre sont à Paris XII. **Youssef** entame ses études en Économie à Paris 1 ; **Édith** a effectué à Paris 1 un parcours en Histoire de l'Art poursuivi à Lille III. Tous ont suivi attentivement ce qui s'est passé avec la loi LRU. **Laure, Youssef et Mathieu** sont syndiqués à l'UNEF, comme l'a été **Antony**. Qu'ils soient tous remerciés de leurs témoignages.

SANTÉ MENTALE ÉTUDIANTE

Humeur, anxiété, phobie sociale, états dépressifs... L'enquête⁽¹⁾ de la LMDE recense trois états – « mal-être » (17 %), troubles sévères (8 %), « bien-portants » (75 %) – en lien avec des facteurs sociodémographiques (âge, sexe, habitat...), universitaires (études, chances d'insertion...), comportementaux (relations, loisirs, addictions, alimentation...). Questions : sur une échelle de 1 à 10, comment vous sentez-vous... voyez-vous votre vie comme un verre à moitié plein ou à moitié vide ?

Facteurs de risque

Quelques prévalences dans le groupe « mal-être » : filles (trois quarts), résidence en Île-de-France, études en université, habitat chez les parents ; voient le job étudiant comme pénalisant, doutent de leurs chances d'insertion, ont des problèmes de relations (89 %), des idées suicidaires (19 %). 46 % des « anxieux-dépressifs sévères » pratiquent un sport et

25 % jouent à des jeux en réseau (68 % et 15 % en général) ; à la moitié d'entre eux, il arrive de manger énormément avec de la peine à s'arrêter, ce qui est le cas de 42 % des « mal-être », et de 20 % des « bien-portants ». Parmi alcool, tabac et cannabis, seul le tabac est corrélé à ces souffrances.

Problématiques

La temporalité : se projeter dans l'avenir à un âge où cette question ne fait pas sens et dans un contexte socio-économique difficile. L'autonomisation : enjeu majeur d'un passage à l'âge adulte de pair avec une dépendance affective et matérielle. De tels entretiens impliquant un récit de vie s'avèrent profitables à ces jeunes.

LMDE⁽²⁾



1. <http://www.lmde.com>
2. La Mutuelle des Étudiants. Merci à Fabrice Chambon, président.

Le GENEPI, association étudiante *Passe-Muraille*

→ par Ève Fitoussi



Le GENEPI⁽¹⁾ compte 1 300 bénévoles, étudiant dans des filières très diverses⁽²⁾, qui animent des ateliers dans près de 80 prisons en France et tentent de faire évoluer les regards sur la prison.

Des besoins immenses en matière d'enseignement dans les prisons françaises

Avec plus de 61 000 détenus, les prisons françaises restent un univers méconnu, séparé et oublié de la société, et une population carcérale en état de faiblesse sur le plan scolaire : niveau inférieur au CAP (76 %), situation d'illettrisme grave (15,2 %), difficultés de lecture (30 %)⁽³⁾. En 2006 on comptait seulement 422 enseignants de l'éducation

souvent révoltant, la présence de jeunes de 13 ans par exemple ou de personnes très marginales, mais aussi les conditions de vie extrêmement précaires. Ceci renforce notre envie de faire changer les choses en profondeur. Dès lors que l'on connaît l'univers des prisons, on ne peut plus être indifférent.

Sarah, génépiste à Nanterre

« Quand on va dans une classe ou devant des gens qui ne connaissent pas l'univers de la prison, le but n'est pas de convaincre mais plus de faire naître la discussion. On est avant tout là pour donner des éléments objectifs qui entraînent la réflexion. Si à la fin de l'intervention, le lycéen considère la question de la prison comme importante, c'est déjà une victoire. »

Pierre, génépiste à Aix-en-Provence

Les étudiants du GENEPI s'engagent aussi prenant un rôle dans l'association reposant sur les bénévoles.

« Après trois ans dans l'association, je me rends compte que j'ai acquis une réflexion très riche sur le monde de la justice, j'ai rencontré des personnes exceptionnelles avec qui j'ai partagé une vision de l'engagement et j'ai surtout changé mon regard sur le monde carcéral et sur les gens qui y vivent. Cela m'a permis de prendre des responsabilités très vite, ce qui est un apprentissage indispensable de la vie citoyenne. »

Audrey, génépiste à Lille

d'avoir un niveau CAP d'anglais, quand vous n'en avez jamais fait, en quatre mois. En ayant une heure par semaine. Là le mec ou la nana vient deux heures, trois heures dans la semaine. S'il voit qu'il peut revenir, il revient. »

C., détenu à Clermont-Ferrand

Le parcours d'études supérieures des détenus est complexe et semé d'embûches. Des universités (Paris VII), ont mis en place des sections pour « étudiants empêchés », envoient des universitaires en milieu carcéral et transmettent des cours aux détenus. Des cours par correspondance sont pris avec le CNED ou via l'association Auxilia. Mais les transferts fréquents entre établissements, les incertitudes sur la date de sortie dans l'attente du jugement, le manque de professeurs et la complexité de la procédure d'inscription aux examens, contrarient la poursuite d'études.

Les étudiants du GENEPI entrent en moyenne dans l'association après deux ans d'études, souvent par intérêt pour les causes sociales. La responsabilité qu'ils prennent en entrant en prison et en proposant une autre ouverture sur l'extérieur a des effets en retour sur leur parcours universitaire. Des vocations se révèlent ainsi au cours de l'engagement associatif, les conduisant à choisir des métiers liés à l'univers de la justice pénale : conseillers d'insertion et de probation, travailleurs sociaux en prison ou carrières judiciaires. ●

1. Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées.
2. Créé en 1976, le GENEPI comprenait à l'époque essentiellement des étudiants de quelques grandes écoles.
3. Bilan de l'enseignement 2006 de la commission nationale de suivi de l'enseignement en milieu pénitentiaire, 8 juin 2007.



© GENEPI

nationale à temps plein et un millier de vacataires (heures supplémentaires). Sans se substituer aux professionnels de la culture ou de l'enseignement, les étudiants du GENEPI proposent de partager leurs connaissances et d'apporter un peu de l'extérieur à des personnes enfermées.

Les actions des bénévoles du GENEPI

Les missions des génépistes s'inscrivent dans un projet de réinsertion des personnes incarcérées, avec d'une part, une intervention hebdomadaire – cours de soutien scolaire ou activités socioculturelles –, d'autre part une réflexion sur le milieu carcéral et l'information du public à ces problématiques. Formés sur une série de week-ends, ils organisent tout au long de l'année des événements ponctuels dans les lieux publics, universités ou écoles pour parler de la prison et faire en sorte qu'elle soit mieux connue de la société.

« Ce qu'on découvre en entrant en prison est

Le parcours d'études supérieures des détenus est complexe et semé d'embûches.

Faire des études en prison : un parcours semé d'embûches

Si le niveau scolaire général est relativement bas en prison, de nombreux détenus reprennent des études, passent des diplômes comme des DAEU, des CFG, des bacs professionnels et généraux. Les génépistes favorisent le retour aux études sans les aspects contraignants du système scolaire, dont beaucoup de personnes en situation d'échec ont de mauvais souvenirs.

« Sans les génépistes, je n'aurais pas eu de diplôme tout simplement. Parce qu'en quatre ou cinq mois on n'apprend pas comme ça. Apprendre de l'anglais, je vous mets au défi



© GENEPI

Faire partager une vision de l'engagement.